



AD MAJOREM PROPRIAM GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret Impérial N°2011-10 du 31 Juillet 2011

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu le décret 2011-07 du 30 juillet 2011 portant création du GIPEBAC,

Considérant qu'il convient d'organiser le Groupe Impérial de Protection de l'Empire de la Basse Chesnaie,

Â

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glan, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

Â

Article Premier :

Â

M. X, Chevalier de l'OEI, agent n°005 du SIRTAC, est nommé colonel-Major du GIPEBAC.

Â

Article 2

Â

M. X, Chevalier de l'Ordre des Mérites, agent n°005 du SIRTAC, est titulaire de la licence MMDTG.

Â

Â

Frank-Marc Ier

Imperator et Rex